

Chute de cet autre ange (2^{ème} partie)

Notre organisation

MC2 125.2-3 (2SM 109.3-4) :

Une puissance transformatrice accompagnait la proclamation des messages du premier et du second ange, comme elle continue d'accompagner le message du troisième ange. Des convictions durables étaient produites sur des esprits humains. La puissance du Saint-Esprit se manifestait. Les Ecritures étaient étudiées avec soin, point après point. Des nuits presque entières étaient consacrées à sonder la Parole avec ardeur. Nous cherchions la vérité comme un trésor caché. Le Seigneur s'est révélé à nous. La lumière était répandue sur les prophéties ; nous savions que nous recevions des instructions divines.

Après le grand désappointement, il s'en trouva peu qui résolurent de sonder la Parole de tout leur cœur. Quelques âmes, toutefois, refusèrent de sombrer dans le découragement et nier que le Seigneur les avait conduites. La vérité leur fut dévoilée un point après l'autre, en rapport intime avec leurs souvenirs les plus sacrés et leurs affections. Les chercheurs en quête de vérité eurent le sentiment très net que Christ s'était vraiment identifié à leur nature et à leurs intérêts. La vérité fut rendue brillante dans toute sa beauté et sa simplicité, honorée par une puissance et nantie d'une assurance inconnues avant le désappointement. Nous pouvions alors proclamer le message dans l'unité.

CW 52.3 :

Aucune branche de la vérité qui a fait du peuple Adventiste du Septième Jour ce qu'ils sont ne doit être affaiblie. Nous avons les anciens jalons de la vérité, l'expérience, et le devoir, et nous devons défendre fermement nos principes, à la vue du monde entier.

CW 52.1 :

Des messages de tout type et de tout genre ont été imposés aux Adventistes du Septième Jour, pour prendre la place de la vérité qui, point après point, a été recherchée par une étude dans la prière, et attestée par la puissance miraculeuse du Seigneur. Mais les jalons qui ont fait de nous ce que nous sommes doivent être préservés, et ils seront préservés, tel que Dieu l'a annoncé par Sa parole et par le témoignage de Son Esprit. Il nous appelle à nous tenir fermement, avec la main de la foi, aux principes fondamentaux qui reposent sur une autorité incontestable. (1904)

Év 206.2 (Ev 224.3) :

Dans l'avenir, des erreurs de toutes sortes se feront jour, et nous voulons un terrain solide pour nos pieds. Nous voulons des piliers robustes pour l'édifice. Pas une cheville ne doit être enlevée de ce que le Seigneur a établi. L'ennemi introduira de fausses théories, telles que la doctrine selon laquelle il n'y a pas de sanctuaire. C'est là un des points sur lesquels on s'écartera de la foi. Où serons-nous en sécurité, si ce n'est dans les vérités que le Seigneur nous a fait connaître durant les cinquante dernières années ? — The Review and Herald, 25 mai 1905. {Év 206.2}

TM 26.2-4 :

Comme nos effectifs augmentaient, il était évident que sans quelque forme d'organisation il y aurait une grande confusion, et l'œuvre ne serait pas avancée avec succès. Afin de rendre possible le soutien du ministère, l'avancée de l'œuvre dans de nouveaux champs, la protection à la fois de l'Église et du ministère de membres indignes, la possession de biens par l'Église, la publication de la vérité par la presse, et pour beaucoup d'autres raisons, l'organisation était indispensable. {Testimonies to Ministers 26.2}

Cependant, il y avait parmi nos gens un fort sentiment contre cela. Les adventistes du premier jour étaient opposés à l'organisation, et la plupart des adventistes du septième jour entretenaient les mêmes pensées. Nous cherchâmes le Seigneur dans des prières sincères afin de pouvoir comprendre Sa volonté, et la lumière fut donnée par Son Esprit [nous montrant] qu'il devait y avoir de l'ordre et une parfaite discipline dans l'Église, et que l'organisation était essentielle. La méthode et l'ordre sont manifestes dans toutes les œuvres de Dieu à travers l'univers. L'ordre est la loi du ciel, et ce devrait être aussi la loi du peuple de Dieu sur la terre. {Testimonies to Ministers 26.3}

Nous eûmes une lutte difficile pour établir l'organisation. Malgré le fait que le Seigneur donna témoignage après témoignage sur ce point, l'opposition était forte, et on dû lui faire face encore et encore. Mais nous savions que le Seigneur Dieu d'Israël nous conduisait, et nous guidait par Sa providence. Nous nous engageâmes dans l'œuvre d'organisation, et une prospérité marquée suivit cette avancée.

James White, *The Review and Herald*, 4 janvier 1881:

Puisse Dieu nous préserver notre organisation et notre forme de discipline ecclésiale dans sa simplicité et son efficacité d'origine.

L'organisation était destinée à garantir l'unité d'action, et comme une protection contre l'imposture. Elle n'était jamais prévue comme un fouet pour forcer l'obéissance, mais plutôt comme une protection du peuple de Dieu. ... Les crédos humains ne peuvent pas produire l'unité. La violence ecclésiale ne peut presser l'Église en un seul corps. Christ n'a jamais eu l'intention que les esprits humains soient façonnés pour le ciel seulement par l'influence d'autres esprits humains. 'Le chef de tout homme, c'est Christ.'

Dans la réalisation des devoirs de leur fonction, dans la prise de la supervision générale de l'œuvre entière, leur force repose dans le fait de conseiller leurs frères dans l'esprit de tendresse et d'amour, pour lier le cœur de tous les ouvriers à leurs coeurs, et donner de la place à la voix de l'Esprit Saint, tel que ce fut manifesté aux jours des apôtres. Ils devraient toujours garder à l'esprit que le chef de tout homme, c'est Christ. Ils peuvent consulter le Comité de la Fédération d'État en ce qui concerne des pasteurs travaillant ici ou là, mais ils ne devraient jamais ordonner. "Le chef de tout homme [tout pasteur], c'est Christ." Le pasteur qui se jette sur quelque Comité de Fédération pour des instructions, se retire des mains de Christ. Et ce Comité qui prend entre ses propres mains l'œuvre de diriger les ambassadeurs de Christ, prend une terrible responsabilité. "Un seul est votre Maître [Dirigeant], Christ, et pour vous, vous êtes tous frères." Mat. 23:8.

PC 398.3 :

Les hommes, des hommes faillibles, ne doivent pas penser que c'est leur prérogative de contrôler, définir ou prescrire le travail de leurs frères. Quand Dieu œuvre sur l'agent humain, que les hommes fassent très attention à la façon dont ils interviennent ; car c'est son propre processus ; l'œuvre de Dieu est divine. L'œuvre de Dieu a souvent été empêchée par des hommes qui estimaient qu'ils avaient

le pouvoir de dire : "Allez ici" ou "Allez là", "Faites ceci" ou "Faites cela", sans consulter l'individu lui-même ou respecter ses convictions en tant qu'ouvrier avec Dieu. Dieu a promis sa présence à chaque croyant, et que ceux qui occupent des postes d'autorité, les présidents de Conférences, les conseils de Comité, et tous ceux qui ont affaire avec l'esprit humain, respectent l'individualité de l'esprit et de la conscience. Ces ouvriers sont en partenariat avec Jésus Christ, et il se peut que vous vous immisciez d'une telle manière à interférer avec les plans de Dieu, car l'agent humain est sous l'autorité et le commandement particuliers de Dieu.

Session de la Conférence Générale de l'AMI (Association Missionnaire Internationale / IMS) en Allemagne, 1983 :

Proposition : *Transfert des ouvriers.*

Le niveau hiérarchique supérieur dans l'organisation a le droit et l'obligation d'effectuer des transferts dans l'intérêt de l'œuvre.

Décision :

"Concernant les transferts, la décision du 8 août 1972 reste valable : 'La Fédération de champ peut retirer des ouvriers de l'Église. Chaque niveau hiérarchique supérieur peut décider des transferts – les Fédérations de champ, les Unions, les Divisions, et la Conférence Générale – dans toutes leurs régions. Les autorités subordonnées seront informées sur ce point et y consentiront. Seuls des cas sérieux de maladies et des situations de familles difficiles peuvent être des raisons pour refuser un tel transfert. Ceci devrait avoir lieu avec une bonne compréhension entre les parties pour éviter toute appréhension. Les auto-transferts ne sont pas permis. Une exception possible est un vol hors de pays communistes. Cette règle a été acceptée par le vote.'"

La décision prise est que le Comité d'une Fédération de champ, par la permission de l'Union, peut exécuter des transferts au sein de la Fédération de champ, et également que le Comité d'une Union peut transférer d'une Conférence de champ à une autre. La Conférence Générale est responsable pour les transferts d'une Union à une autre.

Conditions :

Frère Gutknecht a lu les conditions suivantes, qui ont été acceptées :

a) tout membre du Comité de la Conférence Générale s'engage à vivre fidèlement aux principes, à exécuter les instructions du président et à ne pas commencer de rébellion.

MC2 449.1 (2SM 390.1) :

Le Seigneur a déclaré que l'histoire du passé se répétera dans la phase finale de l'œuvre. Chaque vérité qu'Il a donnée pour ces derniers jours doit être proclamée au monde. Chaque pilier qu'Il a dressé doit être affermi. Nous ne pouvons maintenant abandonner le fondement que Dieu a établi. Nous ne pouvons maintenant entrer dans une nouvelle organisation, car cela équivaudrait à apostasier de la vérité. — Manuscrit 128, 1905. {MC2 449.1}

LVH 123.2 (UL 131.2) :

Dieu donne aux hommes la lumière, mais il y en a beaucoup qui sont remplis d'un esprit de maître et d'autosuffisance ; et ils s'efforcent, en mettant en application leurs propres idées, d'atteindre une hauteur où ils seront comme Dieu. Ils mettent leur esprit en premier, comme si Dieu devait servir avec eux. Voici où se situe le danger dans cela : À moins que, d'une manière ou d'une autre, Dieu fasse comprendre à ces hommes qu'Il est Dieu, et qu'ils doivent le servir, des inventions humaines seront introduites qui

détourneront de la vérité biblique, en dépit de tous les avertissements qui ont été donnés.

LVH 123.3 (UL 131.3) :

Le Seigneur Jésus aura toujours un peuple choisi pour le servir. Quand le peuple juif rejeta Christ, le Prince de vie, Il leur retira le royaume de Dieu et le donna aux Gentils. Dieu continuera de fonctionner sur ce principe avec chaque branche de Son œuvre. Quand une Église se montre infidèle à la parole du Seigneur, quelle que soit leur position, aussi élevée et sacrée que puisse être leur vocation, le Seigneur ne peut plus travailler avec eux. D'autres sont alors choisis pour assumer des responsabilités importantes. Mais si ceux-ci, à leur tour, ne purifient pas leurs vies de chaque mauvaise action, s'ils n'établissent pas des principes purs et saints dans toutes leurs frontières, alors le Seigneur les affligera et les humiliera sérieusement, et à moins qu'ils ne se repentent, Il les retirera de leur place et fera d'eux un objet d'opprobre.